

Règlement du Concours

RENAULT 29 MINUTE RESTAURANT

§ 1.) Généralités

Les présentes conditions générales du concours ("Règlement du concours") s'appliquent au concours RENAULT 29 MINUTE RESTAURANT ("Concours") organisé par Renault Belgique Luxembourg SA, dont le siège social est établi à 1070 Anderlecht, 281 Chaussée de Mons, inscrite auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0403.463.679 (ci-après "Renault" ou "l'Organisateur").

§ 2.) Participants admissibles

1. Les personnes participantes (les "Participants") doivent être établies en Belgique au moment de la participation.
2. Les personnes qui s'inscrivent pour participer doivent résider en Belgique et être âgées d'au moins 21 ans.
3. Les Participants qui prennent part au concours n'ont pas été et ne seront pas impliqués dans des polémiques à caractère public, dans des affaires de drogue, dans des activités criminelles et/ou dans des procédures judiciaires s'y rapportant.
4. La participation est exclue pour les employés de Renault et/ou des Entreprises partenaires, leurs représentants et agents, ainsi que les membres de la famille de ces personnes.
5. La participation par le biais de tiers, qui annoncent leur participation au Concours dans un but commercial, ou par le biais de logiciels de participation automatique, n'est pas autorisée, pas plus que la manipulation du Concours.
6. Les Participants qui ne respectent pas les termes du Règlement du Concours peuvent en être exclus. Dans ces cas, l'Organisateur a le droit de ne pas décerner les prix gagnés ou de les retirer / en réclamer la restitution par la suite ou de désigner un autre gagnant.
7. Les Participants admissibles sont ceux qui, pendant la Durée du concours (§ 3), remplissent les conditions spéciales de participation (§ 4) propres au concours.

§ 3.) Durée du Concours

La participation au Concours est possible entre le 8 août 2022, 00h00, et le 31 août 2022, 23h59, heure d'Europe centrale ("Durée du concours").

§ 4.) Participation

1. Pour participer au concours, le Participant doit répondre à une question de sélection.
2. En participant au concours, le Participant confirme son acceptation du Règlement du concours et de la Politique de confidentialité de Renault.
3. L'Organisateur n'est pas responsable des inscriptions tardives dues à des circonstances indépendantes de leur volonté, telles que des problèmes techniques, des pannes ou des erreurs informatiques.

4. La participation au concours n'est pas soumise à un achat préalable et est gratuite, à l'exception des éventuels frais (d'appel) liés aux télécommunications .

§ 5.) Prix, détermination du gagnant

1. Le prix : Les 6 gagnants sont conviés à une expérience gastronomique avec Yves Mattagne le 15 septembre 2022
2. Parmi les Participants ayant répondu correctement à la question de sélection, 6 les gagnants seront sélectionnés au hasard à l'aide d'un logiciel.
3. Les 6 gagnants seront sélectionnés le 2 septembre 2022

§ 6.) Notification de l'attribution du Prix, obligations relatives à la participation, le Prix et son paiement, utilisation du Prix

1. Après vérification des coordonnées fournies, les gagnants seront contactés par e-mail et/ou par téléphone et le Prix sera octroyé ou - en cas de non-respect des conditions énoncées dans le présent Règlement du Concours - retiré.
2. Le Prix doit être accepté par les gagnants tels qu'il est attribué et la participation est soumise à toutes les conditions générales applicables. En acceptant le Prix, le gagnant est réputé avoir accepté les conditions générales applicables.
3. Un paiement en espèces ou un prix de substitution n'est pas possible. Le gagnant n'est pas autorisé à vendre ou transférer le Prix ou une partie de celui-ci.

§ 7.) Résiliation

1. L'Organisateur se réserve le droit d'interrompre, d'annuler ou de résilier le concours, en tout ou en partie, avant la fin de la durée du concours, lorsque des circonstances indépendantes de la volonté de l'Organisateur semblent l'y contraindre. L'Organisateur est notamment fondé à faire usage de ce droit si le site du Concours est affecté par des virus, est la cible de pirates informatiques ou d'effraction par des tiers non autorisés, subit des défaillances de page ou du logiciel ou encore si l'intégrité et l'objectivité ou la mise en œuvre correcte et appropriée du Concours sont affectées de manière significative.
2. En cas d'interruption, d'annulation ou de résiliation du Concours, les participants ne sont pas fondé à faire valoir la moindre demande à l'égard de l'Organisateur, et, en particulier, à faire valoir le moindre droit à la remise / paiement du Prix.

§ 8.) Responsabilité

1. Dans le cadre du Concours, les dispositions suivantes en matière de responsabilité s'appliquent :
 - a. L'Organisateur n'est responsable de sa faute légère qu'en cas de violation d'obligations contractuelles essentielles. Est considérée comme une obligation contractuelle essentielle une obligation de l'Organisateur, dont l'exécution est une condition préalable à la mise en œuvre du Concours et à laquelle les Participants sont censés pouvoir se fier ;
 - b. la responsabilité au titre du paragraphe 1 est limitée aux dommages habituels et prévisibles.
 - c. Nonobstant les paragraphes 1 et 2, l'Organisateur ne sera pas responsable des défauts affectant les Prix, ni des pertes ou autres dommages prévisibles.

§ 9.) Protection des données

1. Les données à caractère personnel sont recueillies à l'occasion du Concours. Elles seront traitées par Renault Belgique Luxembourg SA et pourront être communiquées pour la même finalité aux réseaux et partenaires du groupe RENAULT. Les données seront conservées pour la durée nécessaire à la finalité précitée et à la gestion des litiges éventuels.
2. Avec l'accord du Participant, les données seront également traitées à des fins de *marketing* direct des produits « RENAULT » et « DACIA ». Elles pourront alors être également communiquées aux réseaux et partenaires du groupe RENAULT. L'accord peut être retiré à tout moment.
3. Le Participant garantit que les informations communiquées sont à jour, correctes, et complètes.
4. Le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'effacement ou de portabilité des données à caractère personnel le concernant. Ces droits, de même qu'un retrait d'accord, peuvent être exercés gratuitement par *e-mail* à l'adresse contact-client@renault.be. Renault Belgique Luxembourg SA peut demander au Participant de justifier son identité. Le Participant dispose également d'un droit de réclamation auprès de l'Autorité de la protection des données.

§ 10.) Divers

1. Le Concours et le Règlement du Concours sont exclusivement soumis au droit belge.
2. Toutes les questions, commentaires ou plaintes relatifs au Concours doivent être adressés à l'adresse contact-client@renault.be. Renault Belgique Luxembourg SA